



je veux porte le nom de mon père

Par **sarah93**, le **07/04/2013** à **14:23**

bonjour,

J'aimerais porter le nom de famille de non père mais il est décédé
Je résume ma situation familiale

Mon père algérien et ma mère française n'étaient pas mariés ni déclare à la mairie qui vivait
maritalement

Mon père était déjà marié en Algérie non divorce.

Mon père et ma mère ont eu 5 enfants 3 enfants portes les noms de mon père et 2 le nom de
jeune fille de ma mère

Je suis née en 1967 le jour de ma naissance mon père et aller à la mairie pour me
reconnaître il n'a pas pu le faire suite à une loi ????

du gouvernement Algérie sur les Algériennes en français étant pas mariés avec une femme
française ne pouvait pas reconnaître leurs enfants (((je ne suis pas sur de cette loi du fait que
je ne la trouve nulle part)))

Ma question quelle procédure faut-il faire pour que je porte le nom de mon père ?

Pour info

Je suis marié avec un Algérien avec double nationalité depuis 1998 nous avons une maison
en Algérie et de la famille du coté de mon père, des soeurs et frères du premier mariage de
mon père que je côtoie en France et en Algérie

Chaque fois que je dois partir je suis obligée de faire un visa

Merci